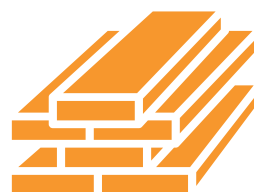


SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Congo

Chaîne de valeur de l'industrie de transformation du bois



Auteurs

Jochem Schneemann

Maximin Mboulafini

Olman Serrano

Charles Bracke

Juin 2026



Congo



SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Chaîne de valeur de l'industrie de transformation du bois

Sommaire

page

Les forêts et la filière bois au Congo 1

LA CHAÎNE DE VALEUR

L'industrie de transformation du bois 4

Acteurs clés au Congo 8

Analyse SWOT 10

Conclusions et recommandations 12

Les forêts et la filière bois au Congo

La Commission européenne a identifié les chaînes de valeur forestières comme l'un des secteurs essentiels à la nouvelle approche de l'Union européenne (UE) en matière de forêts, qui se reflète dans les Partenariats Forêts. Elles contribuent aux ambitions de la stratégie Global Gateway de l'UE pour attirer les investissements verts et atténuer le changement climatique. Dans ce contexte, une étude globale sur les chaînes de valeur forestières, en commençant par l'Afrique subsaharienne, est mise en œuvre par la Forests for the Future Facility (F4F).

Pour le **Congo**, cette étude de faisabilité met en lumière la position stratégique de la filière de l'**industrie de transformation du bois**, avec de réelles opportunités pour les intérêts européens. Cette publication présente une synthèse de l'étude.

Les **forêts tropicales humides**, richesse majeure du pays, sont le moteur de la filière bois avec une contribution de 5,6 % au PIB national, 7 000 emplois directs et 15 000 emplois indirects en 2023 (l'emploi informel est aussi considérable, mais non-quantifiable). Les chaînes de valeur bois présentent un potentiel de croissance sur les marchés européens, nationaux et régionaux, surtout pour les produits de 2^{ème} et 3^{ème} transformation issus d'une **production durable**.

Les produits sélectionnés pour l'étude sont **sept produits** de la transformation du bois.

DURABILITÉ

Les entreprises forestières à intérêts européens¹ gèrent de vastes zones forestières de manière durable et certifiée

COMMERCE DE BOIS TROPICAUX AVEC L'UE

PRINCIPAUX PRODUITS ÉCHANGÉS AVEC L'UE

Placage, contreplaqué, bois lamellé-collé, bois d'ingénierie, mobilier, sciage

PRINCIPALES ESSENCES

Forêt naturelle : Azobé, Ayous, Okan, Padouk, Sapelli, Tali, Sipo, Kosipo

TENDANCE

Exportations vers l'UE : produits à valeur ajoutée issus d'entreprises certifiées

POTENTIEL

Innovation produit
Développement des marchés

DÉFIS

Coûts de transport et d'énergie
Accès au marché (RDUE / CITES)
Exploitation concentrée sur un nombre restreint d'essences

Sciages



Équarries



Bois massif hydraulique,



Placages



Contre-plaqué



Bois d'ingénierie
(lamellés-collés, aboutés)



Menuiserie



1. Les entreprises «à intérêts européens» sont celles à capitaux européens.

Intérêts particuliers de la filière pour l'Union Européenne (UE)

La moitié des forêts certifiées congolaises sont gérées par des **entreprises à intérêts européens** qui au Congo sont responsables de **2,3 millions d'hectares** de forêts naturelles gérées de façon certifiée². Actuellement ces sociétés européennes engagées dans la production de **bois certifié** se trouvent dans des conditions critiques par rapport à leur **rentabilité**, avec plusieurs défis à relever. Mais le secteur offre aussi des **opportunités** aux investisseurs européens (par ex. dans les transformations plus poussées du bois à valeur ajoutée, et dans l'énergie renouvelable par cogénération ou solaire pour réduire les coûts énergétiques).

Les sociétés européennes sont pleinement conscientes que, pour renforcer leur compétitivité, il est essentiel d'investir dans de **nouveaux équipements** – tant pour les opérations de transformation que pour la **production d'énergie** – afin de réduire les coûts de production à long terme. Des investissements dans les **réseaux fluviaux et ferroviaires** pourraient réduire d'environ 40 % les coûts de transport et logistiques, la dépendance au gasoil et la pollution. A cet égard la Délégation de l'UE à Brazzaville a initié depuis 2023/24 des initiatives pour identifier des projets visant à revitaliser le corridor stratégique Pointe-Noire – Brazzaville – Kinshasa – Bangui (dans le cadre Global Gateway).

Les défis en jeu sont: le marché global du bois en dépression, des coûts de plus en plus élevés pour l'énergie et la logistique, l'entrée du bois illégal en Europe, et l'accumulation des normes et réglementations ([CITES](#), [RDUE](#)) et les procédures qui ralentissent les flux de bois.

50 % des forêts certifiées congolaises sont gérées par des sociétés à intérêts européens.

Une industrie à intérêts européens fortement engagée, même dans une période de crise.

² Les principales certifications étant Forest Stewardship Council (FSC), Origine et légalité des bois (OLB), Pan African Forest Certification (PAFC)

Au Congo 2,3 millions d'hectares certifiés sont gérés par des entreprises à intérêts européen



L'industrie du bois au Congo et l'UE

L'Europe est un importateur historique de bois tropicaux. En 2020, l'UE a importé un total de 1,27 million de tonnes de produits de bois tropicaux, le Congo étant le sixième fournisseur de l'UE (6 % des importations) après le Brésil, le Cameroun, l'Indonésie, le Gabon et la Malaisie. Les exportations de bois vers l'UE étaient de 140 M EUR en 2023, 36 % des exportations totales du Congo.



Gestion certifiée par des entreprises à intérêts européens
2,3 millions d'hectares

Exportations vers l'UE
140 M EUR (ITC Trademap 2023)

Exportations vers l'UE
48 M EUR pour le sciage (ITC Trademap 2023)

Exportations vers l'UE
6,5 M EUR pour le placage (ITC Trademap 2023)



Les 15 essences principales en ordre d'importance

Okoumé (*Aucoumea klaineana*)
Sapelli (*Entandrophragma cylindricum*)
Okan (*Cylicodiscus gabunensis*)
Tali (*Erythrophleum ivorense*)
Sipo (*Entandrophragma utile*)
Kosipo (*Entandrophragma candollei*)
Iroko (*Milicia excelsa*)
Azobé (*Lophira alata*)
Padouk (*Pterocarpus soyauxii*- CITES Annexe II)
Doussié (*Afzelia bipindensis*, CITES Annexe II)
Bossé (*Guarea cedrata*)
Acajou blanc (*Khaya anthotheca*)
Fraké/Limba (*Terminalia superba*)
Ayous (*Triplochiton scleroxylon*)
Wengé (*Millettia laurentii*)

Industrie fortement limitée à la 1^{ère} transformation (sciages et séchage) > potentielle forte valeur ajoutée via la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation (produits lamellés-collés).



Plusieurs entreprises à intérêts européens sont profondément ancrées au Congo depuis des décennies dans la gestion durable des forêts (certification de durabilité et légalité) et les activités industrielles associées. En particulier, les trois principales entreprises à intérêts européens (2000+ emplois au total) sont situées au nord du Congo : IHC-Interholco, Likouala Timber et Mokabi (Rougier).

Pour concrétiser les opportunités et atténuer les freins identifiés, il serait impératif de mettre en œuvre une stratégie intégrée reposant sur trois axes principaux :

- **Conditions réglementaires favorables**
- **Amélioration de la compétitivité de l'industrie forestière**
- **Investissements d'envergure**

Sans soutiens ciblés et d'envergure, le couvert forestier tendra à disparaître au profit des opérateurs sans exigences de durabilité et d'autres affectations plus lucratives.

Cette étude a identifié des « champions » pour le développement de la filière.

L'industrie de transformation du bois au Congo

Les ressources de la forêt naturelle congolaise

La République du Congo est un pays d'Afrique centrale parmi les moins densément peuplés d'Afrique, avec seulement 15,5 habitants au kilomètre carré. Les **forêts naturelles dominent** et constituent la principale source de matières premières pour l'industrie du bois. Le pays dispose de vastes zones forestières, riches en biodiversité, qui sont essentielles pour le Congo et le monde entier, tant au niveau économique qu'en termes social et environnemental.

Le Congo dispose d'une couverture **forestière de 64 %** et un taux annuel de déforestation très faible de 0,03 % par an, entre 2015 et 2025. La couverture forestière congolaise (21,9 millions d'hectares) représente 12,4 % du **grand massif du Bassin du Congo**, le deuxième plus grand massif forestier tropical après l'Amazonie.

Le Bassin du Congo est le deuxième plus grand massif forestier tropical au monde, après l'Amazonie.

La filière bois industrielle

L'ensemble des forêts congolaises de production fait partie du **domaine permanent de l'État** et est géré par l'administration forestière nationale à travers l'attribution de concessions forestières (dénommées UFA, Unités Forestières d'Aménagement et UFE, Unités Forestières d'Exploitation) à des entreprises privées. Le total des 60 UFA/UFE représente **14,7 millions d'hectares**, soit les 2/3 du massif forestier national (dont 9 millions d'hectares de concessions aménagées, le reste étant en cours d'aménagement ou non aménagé).

Les principaux produits bois transformé du Congo sont les sciages, les équarris, le bois hydraulique, les panneaux de bois (placages, contreplaqué), le bois d'ingénierie et la menuiserie.

La gestion durable des forêts implique une exploitation sélective, à impact réduit (1 à 2 arbres par hectare une fois tous les 30 ans).

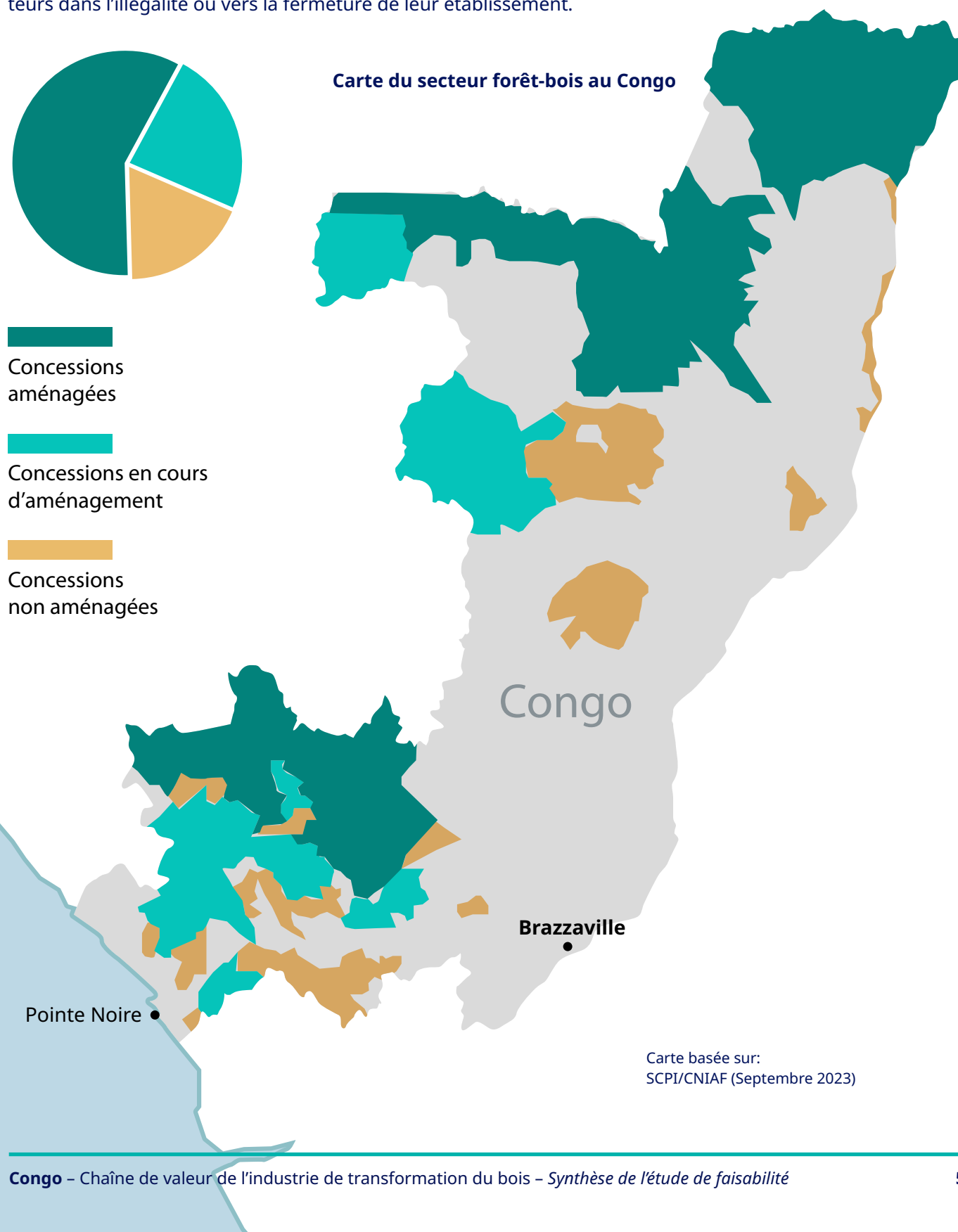
La filière bois contribue à **5,6 % du PIB**, avec 15 000 emplois indirects



La forêt au Congo

Au nord dominent les sociétés à capitaux étrangers (avec des UFA plus grandes et leurs propres unités de transformation), tandis qu'au sud se trouvent les entreprises à capitaux nationaux et asiatiques. Ces dernières manquent souvent de capacité de transformation (scieries), et disposent d'équipements anciens et de moindre qualité, ainsi que de moyens financiers limités.

Les opérateurs nationaux vendent des grumes aux commerçants ou aux scieries. Bien que la transformation locale du bois soit obligatoire, le manque de capacité financière ou technique pour investir dans la transformation pousse ces opérateurs dans l'illégalité ou vers la fermeture de leur établissement.



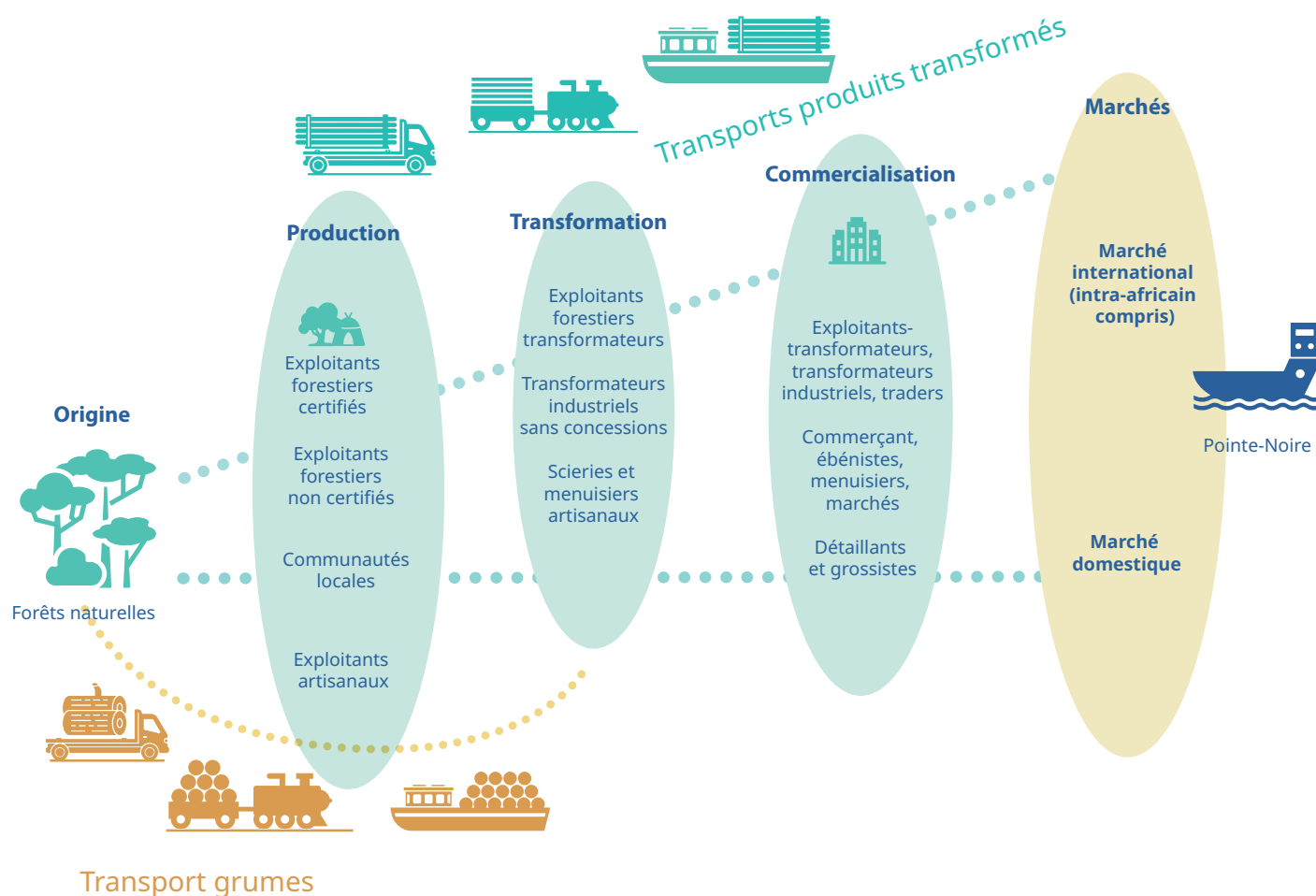
La chaîne de valeur « transformation du bois »

Les étapes de la chaîne de valeur « transformation du bois » incluent :

- L'aménagement et l'exploitation de la forêt ;
- Le transport des grumes vers le site industriel ou, dans des cas exceptionnels, vers le port lorsque des dérogations spéciales s'appliquent ;
- La transformation des grumes en sciages, contreplaqués, placages ;
- Le séchage des produits transformés - séchés au séchoir (KilnDried ou KD en anglais) ou séchés à l'air (Airdried ou AD en anglais) ;
- La transformation des produits séchés en produits semi-finis ou finis ;
- Le stockage des colis avant l'évacuation vers le marché, le port ;
- Le transport des bois et produits bois par route vers le port (Pointe Noire, Douala ou Kribi), ou par fleuve jusqu'à Brazzaville et ensuite par voie ferroviaire entre Brazzaville et Pointe Noire ;
- L'embarquement des produits sur un navire marin.

Les acteurs clés de la chaîne de valeur incluent :

- Sociétés industrielles, exploitants des concessions (principaux volumes) ;
- Communautés locales avec accès coutumier aux ressources et forêts communautaires ;
- Exploitants artisanaux (informels) ;
- Les fournisseurs de service : d'intrants, techniques, certification, etc. ;
- L'État comme pouvoir législatif et régulateur de l'environnement des affaires.



La chaîne de valeur du bois est aussi au cœur de trois axes de coopération clés entre la République du Congo et l'Union européenne :

- L'accord APV FLEGT (signé en 2013) visant la promotion du commerce de bois légal entre le Congo et l'UE et la bonne gouvernance forestière ;
- Le Partenariat Forêt, (signé en 2022), un engagement politique de longue durée visant la protection, la restauration et l'utilisation durable des forêts et la promotion des chaînes de valeur ;
- Le programme *Soutien au partenariat forêt de l'UE et la République du Congo*.

Les exigences spécifiques pour les produits à destination du marché européen se renforcent ces dernières années et à partir du 30 décembre 2026 incluent l'entrée en vigueur du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). Tous les produits bois du Congo allant dans le marché européen seront donc soumis à l'obligation de légalité, de traçabilité, d'aménagement forestier, de respect des droits des travailleurs et communautés locales. Les sociétés certifiées n'ont pas l'accès automatique au marché UE 27, mais elles sont relativement bien préparées pour le respect de ces obligations. Le RDUE classe le Congo à « risque faible de déforestation ».

Au niveau congolais, les régulateurs principaux sont les ministères en charge des forêts, des finances et de l'environnement, en particulier les services institutionnels de la Direction Départementale de l'Économie Forestière (DDEF) et du Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE).

Les structures de soutien à la filière incluent les associations professionnelles nationales et internationales, les prestataires de service et partenaires, et l'École nationale supérieure d'agronomie et foresterie.

SOUTIEN À LA CHAÎNE DE VALEUR

RÉGULATEURS PRINCIPAUX

Ministère de l'Économie Forestière (MEF)

Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public (MFBPP)

Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC)

SERVICES INSTITUTIONNELS

Direction Départementale de l'Économie Forestière (DDEF)

Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE)

STRUCTURES DE SOUTIEN

Associations professionnelles nationales et internationales (Unibois, au sud du Congo, UniCongo au nord et ATIBT)

Prestataires de service et partenaires (aménagement forestier, formations, recherche, organismes de certification)

École nationale supérieure d'agronomie et foresterie (ENSAF)

**Les exigences
environnementales
du marché européen
redessinent peu à
peu la filière bois.**

Acteurs clés au Congo

Certains opérateurs se distinguent par leur taille, leur intégration et leurs certifications internationales. Ces entreprises sont qualifiées de « champions » pour cette étude, car elles allient leur capacité industrielle, la certification (FSC/PAFC ou OLB), l'intégration verticale dans la chaîne de valeur (couvrant plusieurs étapes, l'exploitation et la transformation) et l'accès aux marchés internationaux.

IHC-Interholco (Suisse) : 1,16 millions ha de concessions certifiées FSC, PAFC/PEFC, nouvelles essences LKTS (eveuss et autres) ; transformation poussée, 35-40 % des exportations vers l'UE ; dispose de scieries, de production de bois lourds et de deuxièmes et troisièmes transformations.

PRODUITS sciages, équarries, bois massif hydraulique, bois d'ingénierie, menuiserie.

Likouala Timber (Italie) : 596 000 ha de concessions, certifiées OLB, transformation poussée vers l'Asie, l'UE et les Etats Unis ; dispose de capacités diversifiées (contreplaqué, lamellé-collé, menuiserie).

PRODUITS sciages, équarries, bois massif hydraulique, placage, contreplaqué, bois d'ingénierie, menuiserie.

Mokabi (Rougier) (France) : 586 000 ha de concessions, certifiées FSC, première transformation vers l'UE, les Etats Unis et l'Asie ; dispose de scieries.

PRODUITS sciages, équarries.



Cette étude de faisabilité met en évidence le rôle stratégique de ces entreprises formelles européennes, qui sont engagées dans le respect de la légalité, voire la certification en gestion forestière durable. Leur compétitivité sur les marchés est essentielle pour le maintien du couvert forestier congolais (déforestation et dégradation des forêts évitées) et des avantages sociaux (emplois décents et activités économiques dans des régions reculées).

Enjeux et défis majeurs du secteur privé

Les sociétés à intérêts européens (et autres) se trouvent dans des conditions critiques par rapport à leur rentabilité, voire leur survie : le marché global du bois en dépression, la concurrence déloyale du bois informel, les complexités administratives et l'accumulation des normes et réglementations (CITES, RDUE), les retards de paiement gouvernementaux, et le manque de soutien pour les produits locaux sur les marchés publics. Les éléments qui directement impactent la rentabilité des sociétés à intérêts européens sont :

Énergie pour la transformation locale

- ~ 15-35 % des coûts totaux ;
- Dépendance aux combustibles fossiles (le prix et la pénurie du gasoil, la pollution).

Logistique

- Coûts de transport élevés (20-40 % des coûts totaux) ;
- Poids énorme de la fiscalité, péage et bac ;
- Navigabilité limitée du fleuve entre le nord et Brazzaville: navigable sur environ 5 ou 6 mois de l'année ;
- Rail entre Brazzaville et Pointe Noire peu opérationnel ;
- Port de Pointe Noire : lourdeur administrative et faible efficacité, indisponibilité des navires.

Malgré ces conditions défavorables, il est toutefois noté une dynamique et une résilience des sociétés, notamment celles de grande taille et à intérêts européens. Parmi elles, la plupart ont entamé des études de faisabilité de l'**installation d'une source renouvelable d'énergie** par la cogénération à partir de sous-produits du bois ou par l'énergie solaire. Elles ont également **investi et/ou planifié d'investir dans la transformation plus poussée**.

L'Analyse SWOT révèle le potentiel de la **chaîne de valeur**, la situation économique critique du secteur et la nécessité d'investir dans :

- Les procédés de transformation plus avancés ;
- L'énergie renouvelable et la réduction des coûts d'énergie ;
- Une main-d'œuvre qualifiée ;
- La promotion du bois tropical et congolais issu de forêts gérées durablement sur les marchés européens et internationaux ;
- Un dialogue politique visant à garantir un environnement commercial et d'investissement stable et propice.

Congo : 140 M EUR
de **bois certifié** exporté
vers l'UE par an



Analyse SWOT

Le tableau ci-dessous présente l'analyse SWOT du développement de la chaîne de valeur du bois transformé au Congo.

Forces



Potentiel forestier exceptionnel : les forêts encore bien intactes grâce : (1) à une superficie certifiée de 5,1 millions d'hectares (FSC/PAFC, OLB), dont 2,3 millions d'hectares gérés par des sociétés à intérêts européens ; (2) au suivi par l'administration ; (3) à un taux de déforestation très bas (0,03 %/an) ;

Forte biodiversité dans les concessions forestières certifiées FSC avec des mécanismes de suivi des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC) et services écosystémiques ; et les Unité de Surveillance et de Lutte Anti-Braconnage (USLAB) ;

Présence d'essences peu ou pas connues (LKTS) avec un potentiel commercial à promouvoir pour relâcher la pression sur les essences principales ;

Opérateurs à intérêts européens pionniers bien implantés depuis des décennies avec une transformation de haut niveau technologique : produits finis à haute valeur ajoutée, tels que les lamellés-collés, contreplaqués, sciages rabotés, panneaux en grands volumes etc ;

Produits certifiés FSC/PAFC avec absorption de 25 à 40 % par le marché européen, et distribution vers plus de 40 pays (Asie, Moyen-Orient, USA, Australie) ;

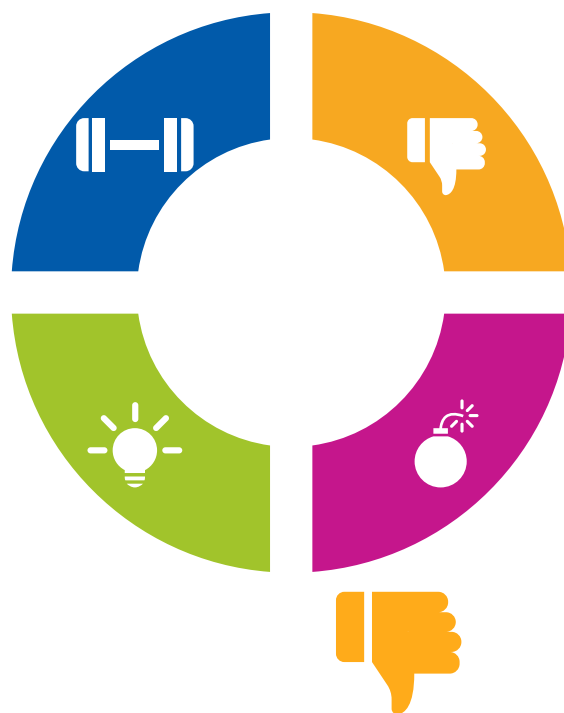
Cadre institutionnel structuré avec un Ministère de tutelle en charge de la gestion forestière disposant d'un cadre législatif et réglementaire dédié (nouveau Code forestier de 2020) ;

Engagement social et communautaire des opérateurs certifiés avec mise en œuvre du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP/FPIC) ;

Associations professionnelles nationales et internationales actives : UNICONGO, UNIBOIS, ATIBT assurant l'appui technique et la représentation dans le dialogue sectoriel ;

Partenariat Forêt entre le Congo et l'UE avec un dialogue politique structurel ;

L'accord commercial APV FLEGT, visant la commercialisation du bois légal et la bonne gouvernance forestière.



Faiblesses

Manque d'équité des conditions de concurrence (« level playing field ») : présence de bois illégal sur les marchés du Congo et européens, affaiblissant la compétitivité des opérateurs certifiés ;

Coûts de transport /logistiques hauts (20-40 % des coûts totaux) dus à l'état défaillant des infrastructures routières, fluviales et ferroviaires, augmentant considérablement les prix de revient ;

Dépendance totale au gasoil pour l'énergie électrique avec des coûts énormes (15-35 % des coûts totaux), pénurie régulière de carburant avec prix en augmentation ;

Poids de la fiscalité, péages et bacs, et le non-paiement des crédits TVA par l'État ;

Accumulation d'exigences administratives et bureaucratiques de l'UE (RDUE), de la CITES et de la République du Congo ;

Non-reconnaissance des acquis des certifications de gestion durable (FSC/PAFC) par l'Union Européenne dans le cadre du RDUE et de la CITES ;

Pénurie critique de main-d'œuvre qualifiée et formation technique insuffisante : manque de personnel spécialisé pour l'affûtage, la maintenance électrotechnique, l'identification et classement des bois, la technologie de lamellé-collé ;

Défis de gestion du personnel dans les zones isolées avec enjeux de logement, d'eau potable, d'électricité, d'éducation et de soins de santé pour les employés et leurs familles ;

Obsolescence des équipements industriels nécessitant des investissements importants pour la modernisation, avec accès limité au financement.



Opportunités

Transition énergétique vers les énergies

renouvelables : centrales solaires photovoltaïques (3-5 millions EUR) et cogénération (5-7 millions EUR) permettant des réductions de coûts de 15-35 %, la valorisation des résidus, et la fourniture d'électricité aux communautés locales ;

Optimisation du transport par l'utilisation du fleuve et du rail

avec des bénéfices potentiels de :
(1) réduction de 40-50 % des coûts de transport,
(2) réduction de la dépendance au gasoil, et
(3) réduction de la pollution ;

Valorisation des crédits carbone et services écosystémiques (REDD+, certification FSC Ecosystem Services) offrant des sources de revenus complémentaires ;

Augmentation des rendements et valorisation des ressources forestières à travers la modernisation des outils industriels des opérateurs traditionnels certifiés avec technologies de pointe (lamellé-collé, séchage, sciage moderne) ;

La mise en œuvre des Zones Économiques

Spéciales (ZES) aussi au nord du pays, comme celle planifiée à Ouessou, dynamisant le secteur avec de nouveaux partenaires et facilitant la transformation locale ;

Croissance de la demande pour les produits

certifiés avec primes de 10-20 % sur les marchés européens (particulièrement aux Pays-Bas, Royaume-Uni) et américains ;

Appui européens (Global Gateway, EDFI, EFSD+, « Electrify » pour l'énergie renouvelable, collaboration ATIDI) pour l'accès à la finance appropriée pour la chaîne de valeur du bois transformé.



Menaces

L'appauvrissement et la rareté de la ressource

économiquement viable, cumulé au manque de compétences et de rentabilité des entreprises légales, engendrent un abandon progressif des concessions forestières, ou un changement de nationalité d'acteurs. Ce phénomène s'observe déjà depuis plusieurs années ;

Les activités illégales (exploitation forestière, mines artisanales et agriculture) entraîneront la détérioration et la disparition progressive de la forêt congolaise ;

La disparition définitive de la plupart des acteurs européens, au profit d'acteurs d'autres nationalités, moins vertueux et moins intéressés par l'approvisionnement du marché européen.

Conclusions et recommandations

L'analyse des filières et l'analyse SWOT mettent en lumière la position stratégique de la filière « transformation du bois » pour le Congo et l'UE, avec de réels intérêts européens qui se résument ainsi :

- **Importance de préserver** la forêt et ses fonctions et services socio-économiques, qui sont aussi essentiels à la régulation climatique
- **Approvisionnement** en bois tropical des marchés de l'UE
- **Entreprises à intérêts européens** profondément ancrées au Congo depuis des décennies dans la gestion durable des forêts
- **Le corridor stratégique** Pointe-Noire / Brazzaville / Kinshasa / Bangui (Initiative Global Gateway)

En lien avec ces intérêts européens, cette étude de faisabilité souligne l'importance des marchés d'exportation, notamment vers l'Union européenne, pour une exploitation durable à long terme qui contribue à la conservation de la forêt et de la biodiversité. Elle met aussi en évidence le rôle stratégique des entreprises formelles à intérêts européens, qui sont engagées dans le respect de la légalité, voire la certification en gestion forestière durable. Leur compétitivité sur les marchés est essentielle pour le maintien du couvert forestier congolais (déforestation et dégradation des forêts évitées, ainsi que la réduction de l'émission carbone – le changement climatique associé) et des avantages sociaux (emplois décents et activités socio-économiques dans des régions reculées).



Une exploitation durable
à long terme contribue à
la conservation de la forêt
et de la biodiversité

Les chaînes de valeur bois, dont la transformation est en pleine expansion et développement, présentent un potentiel de croissance au Congo et dans la sous-région, en fournissant des produits de 2^{ème} et 3^{ème} transformation issus d'une production durable (certifiés FSC/PAFC et légalité) aux marchés européens, nationaux et régionaux. Ce secteur offre des opportunités aux investisseurs européens (par ex. dans la transformation de bois et l'énergie renouvelable), car une partie des faiblesses structurelles (telles que la gouvernance, l'accès limité au financement, les capacités de transformation, les infrastructures, ainsi que le commerce illégal du bois) est prise en compte par diverses interventions, tant au niveau de l'UE que d'autres partenaires techniques et financiers.

Pourtant, les sociétés se trouvent dans des conditions critiques par rapport à leur rentabilité. Tous ces facteurs impactent les prix de revient, la trésorerie des opérateurs, et ainsi la rentabilité des opérateurs et la compétitivité du bois congolais et du bassin du Congo en général. La politique imprévisible au Congo et le manque de consultation des parties prenantes risquent de créer un climat de défiance des opérateurs privés, et un climat des affaires incertain et peu propice à l'investissement.

Dans ces conditions non-favorables, des atouts importants subsistent :

La dynamique et la résilience des sociétés, notamment celles de grande taille et à intérêts européens. Parmi elles, plusieurs ont exploré ou explorent des investissements dans les énergies renouvelables (cogénération à partir de déchets de bois ou systèmes solaires) et dans la transformation poussée du bois.

L'industrie du bois au Congo reste principalement limitée à la 1^{ère} transformation : sciages et séchage. Il existe donc un grand potentiel pour développer les activités de production à forte valeur ajoutée via la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation, à la condition d'une compétitivité de ces produits sur le marché ciblé.

L'investissement et l'utilisation des réseaux fluviaux et ferroviaires sont souhaités et réalistes afin de réduire de 40-50 % (chiffre estimé) les coûts de transport et logistiques, la dépendance au gasoil et la pollution.

Les recommandations stratégiques dans le développement de la filière bois et l'industrie de transformation au Congo à l'attention de l'Union Européenne, de ses États Membres et de leurs partenaires se focalisent sur un renforcement des entreprises de transformation du bois, notamment à intérêts européens, et peuvent se décliner selon les sous-sections suivantes :



Garantir des conditions réglementaires et opérationnelles favorables

Dialogue politique renforcé entre les acteurs publics et privés, lié à l'APV/FLEGT et au Partenariat Forêt Congo-EU ;

Renforcement des organisations faïtières en plaidoyer et promotion ;

Achat public de bois légal obligatoire (dans la politique forestière en cours de révision).



Amélioration de la compétitivité de l'industrie forestière

Soutien à une stratégie marketing européenne et promotion à l'échelle du secteur ;

Développement de propositions financières et leur mise en relation avec des investisseurs et fonds ;

Renforcement des compétences (métiers de l'exploitation forestière et de l'industrie du bois) ;

Projets Global Gateway dans le domaine des énergies alternatives au gasoil ;

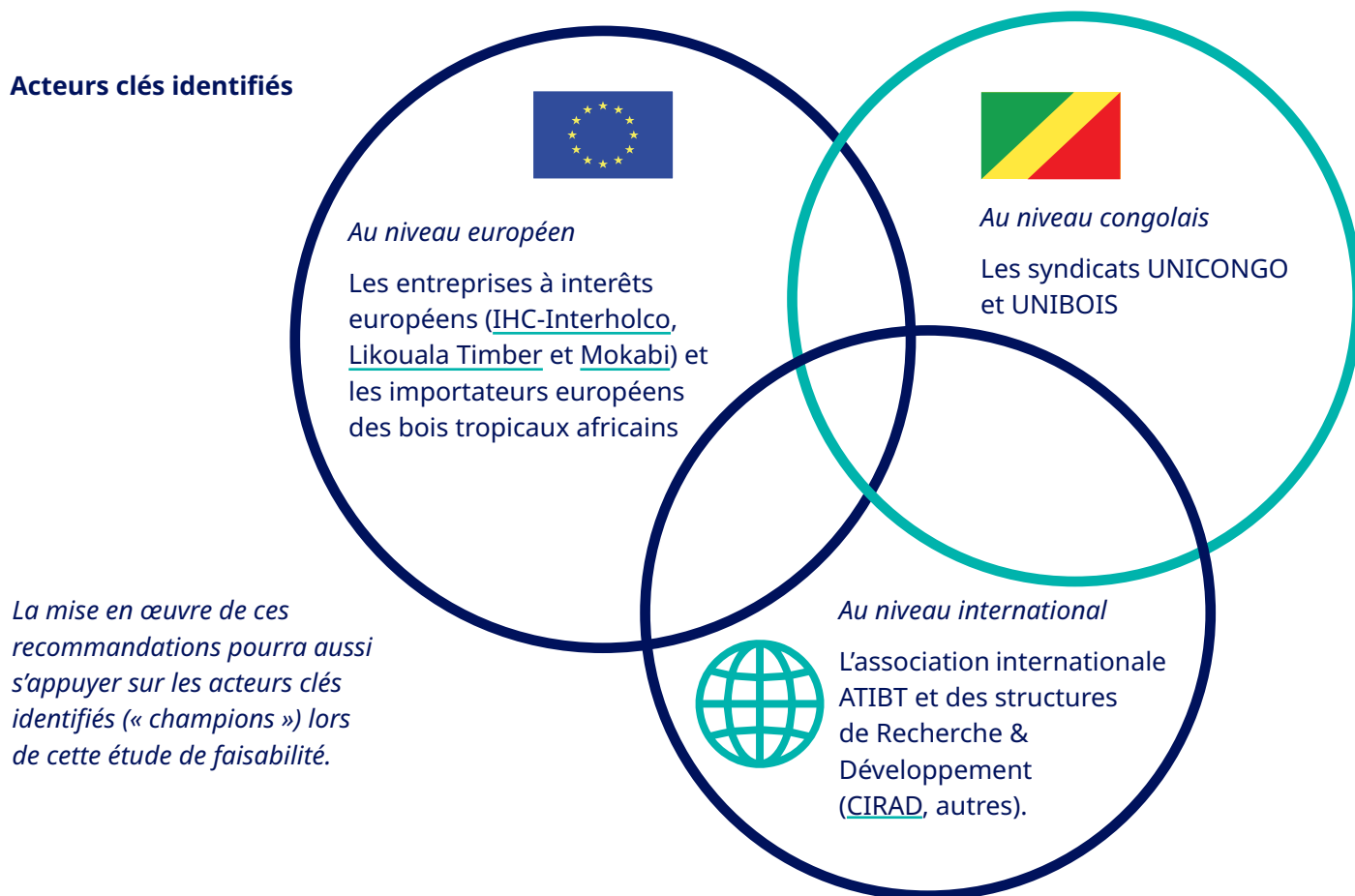
Facilitation de l'accès des bois durables et légaux aux marchés européens et de leur compétitivité, en renforçant la capacité et l'efficacité des autorités des Etats membres de l'UE.



Investissements d'envergure

Investissements dans le corridor stratégique Pointe Noire- Brazzaville et connexions régionales vers le nord (port fluvial de Brazzaville, fleuves, voies ferrées, ponts et routes), dans la cadre de la stratégie Global Gateway, visant une réduction des coûts logistiques.

Acteurs clés identifiés



Toutes ces mesures ont l'objectif d'augmenter et renforcer la rentabilité, l'impact et les intérêts européens. L'UE et la DUE à Brazzaville peuvent utiliser les conclusions et recommandations sur la viabilité de la chaîne de valeur de l'industrie de transformation du bois au Congo, ainsi que les opportunités de son développement, pour engager des échanges avec les parties prenantes telles que le gouvernement congolais, les Institutions de Financement du Développement (IFD), les agences de financement de l'UE et les investisseurs privés.

RÉSULTATS VISÉS

- Valorisation du potentiel de développement durable et d'expansion des filières du bois transformé
- Favoriser les échanges commerciaux avec l'Union européenne
- Support aux entreprises formelles à intérêts européens engagées dans le respect de la légalité, voire dans la certification en gestion forestière durable



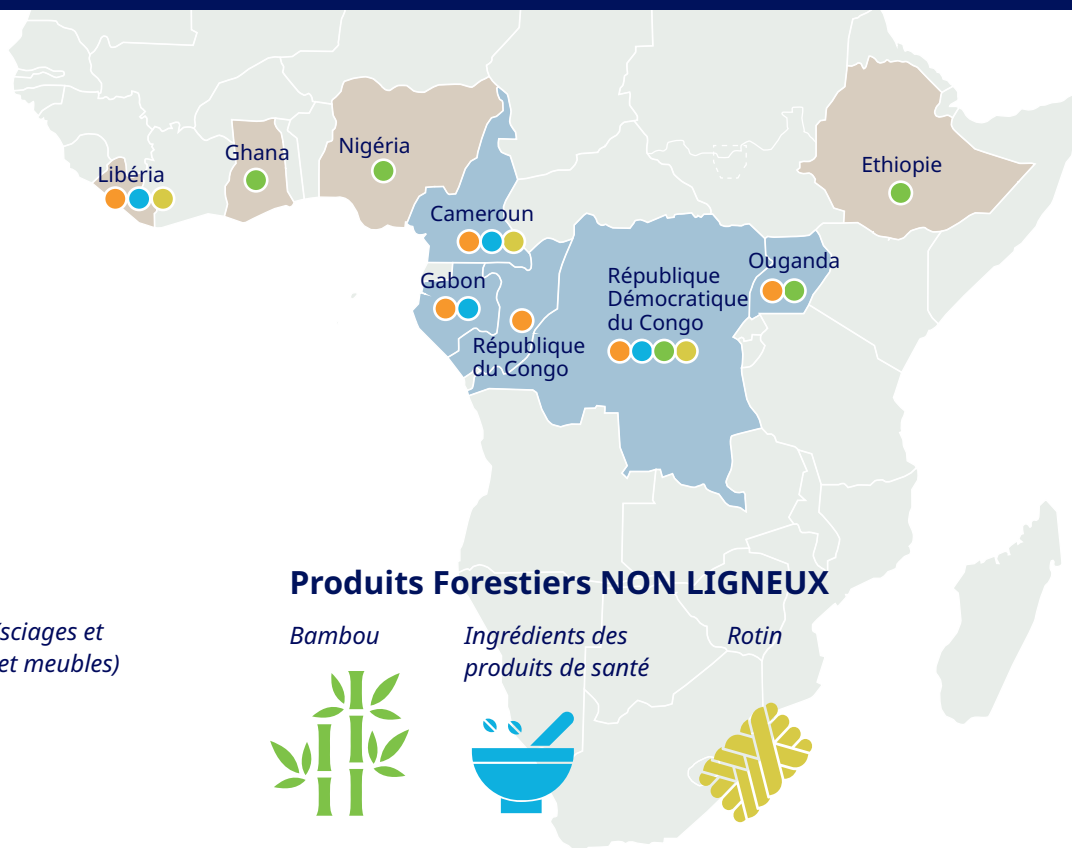


FORESTS FOR THE FUTURE FACILITY

La Forests for the Future Facility (F4F) fournit un soutien technique pour contribuer à la santé des écosystèmes forestiers et des chaînes de valeur liées aux forêts en Asie, en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique latine. La Facilité est gérée par l'Unité F2 de la DG Partenariats Internationaux – Environnement, Ressources Naturelles, Eau.

Étude globale sur les chaînes de valeur forestières

La Commission européenne a identifié les chaînes de valeur forestières comme l'un des secteurs essentiels à la nouvelle approche de l'Union européenne (UE) en matière de forêts, qui se reflète dans les Partenariats Forêts. Les chaînes de valeur forestières sont un des secteurs prometteurs pour le développement durable des économies rurales et régionales, du point de vue de ses ambitions en matière de partenariats internationaux avec l'UE et du Global Gateway. Dans ce contexte, une étude globale sur les chaînes de valeur forestières est mise en œuvre par la Forests for the Future Facility (F4F), en commençant par Afrique Sub-saharienne. Cette publication est la synthèse d'une des études de faisabilité.



*Une initiative phare
du Global Gateway*



Pour plus d'informations : INTPA-F2@ec.europa.eu

DG Partenariats internationaux, Unité F2 – Environnement, Ressources naturelles, Eau.

Sustainable Forests for the Future Group

Cette publication a été préparée par la Forests for the Future Facility (F4F). Elle ne représente pas la position officielle de l'Union européenne.